

Des formations à destination des CCATM, en Province du Hainaut



Constituées de citoyens sensibles au développement local et représentatifs des forces vives communales, les CCATM émettent un avis citoyen sur les projets impactant leur territoire. Ce ne sont pas des commissions d'experts. Néanmoins, mieux comprendre les spécificités des outils, les enjeux des décisions mais aussi leur rôle et leurs modalités d'actions est important. C'est pourquoi la Maison de l'urbanisme met à votre disposition :

- Un module de formation au CoDT.
- Des modules propres à certains outils communaux de planification.

- Des ateliers thématiques inter CCATM sur les approches et l'analyse objective par type de projets. Par exemple, sur la densification en milieu rural.



Nos outils et méthodes d'intervention se veulent pédagogiques, participatifs et au plus proche du contexte territorial des communes.

N'hésitez pas à nous contacter pour formuler votre demande.

Une expertise reconnue

La Maison de l'urbanisme du Hainaut participe à des colloques, conférences, formations extérieures ou à des jurys, entre autres auprès d'organismes d'enseignement supérieur.

Active au sein du réseau des Maisons de l'urbanisme en Wallonie, elle participe à un certain nombre de réflexions consacrées à l'aménagement durable du territoire wallon.

La Maison de l'urbanisme du Hainaut travaille en partenariat avec les cinq autres Maisons de l'urbanisme en Wallonie, la Maison régionale de l'Architecture et de l'Urbanisme et la Maison régionale des Plus Beaux Villages de Wallonie. Les Maisons de l'urbanisme sont reconnues dans le Code de Développement Territorial (CoDT), agréées par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et subventionnées pour leurs activités.

Pour nous joindre :

- 📍 rue de Montigny 29 – B-6000 Charleroi
- ☎ Tél. : +32 (0)71 300 300 – Fax : +32 (0)71 509 678
- ✉ mu@espace-environnement.be
- 🌐 www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/
- 📘 www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/

Éditeur responsable : Serge VOGELS, rue de Montigny 29 – B-6000 Charleroi



Imprimé sur du papier recyclé - Novembre 2017

La Maison de l'urbanisme

Favoriser la participation active à l'aménagement du territoire wallon

Installée au cœur d'Espace Environnement, la Maison de l'urbanisme du Hainaut soutient et organise des activités d'information, de sensibilisation et de formation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Elle encourage la communication et le débat et favorise la participation active et responsable à l'aménagement durable du territoire.



Un espace d'information et de conseil

L'information est primordiale à la bonne compréhension des enjeux et des outils de gestion du territoire, et aux moyens de participation liés à leur mise en œuvre.

Claire et synthétique, elle permet au plus grand nombre de participer de manière active, efficace et positive.

Plusieurs outils sont à votre disposition :



- Une permanence accessible par téléphone (071/300.300) ou par courriel (mu@espace-environnement.be).

Notre service assure une information et des conseils de première ligne et vous oriente vers les administrations compétentes.

- Des fiches-conseil sur les règles en matière d'urbanisme mais aussi d'environnement ou de patrimoine (www.espace-environnement.be).
- Une lettre d'info traitant de sujets d'actualité. Pour vous abonner : mu@espace-environnement.be.



- Un centre de documentation, doté d'ouvrages et de revues thématiques, accessible sur RDV.

Un soutien aux démarches participatives

La Maison de l'urbanisme du Hainaut soutient et accompagne les démarches participatives initiées par les communes, les associations ou les citoyens. Soutenir la concertation et la création d'un dialogue constructif autour des projets évite, dans bien des cas, les effets néfastes des conflits ouverts.

Nos interventions se déclinent et s'adaptent en fonction du contexte :

- Animation d'ateliers participatifs lors de colloques, de journées d'échanges entre citoyens et professionnels.



- Animation de processus participatifs dans le cadre de procédures obligatoires ou volontaires menées par les communes. Exemple : une enquête publique à enjeux collectifs.



- Animation de débats participatifs, de tables rondes à la demande de citoyens ou d'associations.

Dans le cas de processus légaux obligatoires, nos actions sont toujours menées en collaboration avec les autorités communale et régionale concernées.

Des actions et outils de sensibilisation



Nos outils de sensibilisation visent à encourager un aménagement soutenable pour les générations futures et à comprendre les impacts de nos choix de société, individuels ou collectifs sur le développement de notre territoire.

La sensibilisation des jeunes

Des outils ludiques sont à disposition des enseignants pour les aider dans l'approche pédagogique de cette matière :

- Un module d'approche des paysages destiné aux élèves de 5^e et 6^e primaires.

- Le jeu « Urbanistes en herbe », édité par la Wallonie et destiné aux élèves du secondaire inférieur.
- Un module pédagogique permettant de s'interroger sur l'usage et la consommation du territoire, destiné aux étudiants du secondaire supérieur.

Et des moins jeunes...

Chaque année, en fonction de l'actualité, la Maison de l'urbanisme du Hainaut propose et intervient dans des conférences-débats sur des thématiques variées, telles que la participation en aménagement du territoire, la qualité de vie en ville, la législation sur les implantations commerciales...

